

## **Discours de l'Envoyé spécial Huang Xia devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies**

**13 octobre 2020**

**Monsieur le Président,**

**Distingués Membres du Conseil,**

1. Je suis heureux de vous présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région.
2. Permettez-moi, en ces temps de pandémie de COVID-19 qui perdure, de commencer de nouveau par une pensée pour les victimes de cette crise sanitaire, et en particulier pour les femmes et les jeunes qui continuent de payer un lourd tribut, tant dans la région qu'ailleurs. Comme vous vous en doutez, les pays de la région n'ont, tout au long de la période écoulée, ménagé aucun effort pour tenter de contenir la propagation de la pandémie et répondre à ses répercussions négatives, tant sur le plan économique que social. Les Gouvernements et les peuples de la région ont continué à faire preuve de résilience et de détermination dans leur lutte contre cette crise planétaire. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma solidarité.
3. De même, je voudrais reconnaître ici l'engagement des Gouvernements de la région à poursuivre leurs efforts en faveur d'une amélioration de la coopération politique, économique et sécuritaire, conformément aux engagements de l'Accord-cadre.

**Monsieur le Président,**

4. La situation dans la région au cours des derniers mois est en effet restée globalement stable avec des avancées encourageantes, en dépit de défis persistants. Sur le plan politique, je salue le transfert pacifique du pouvoir au Burundi suite aux élections générales de mai 2020 et les perspectives en vue d'une plus grande stabilité régionale, tel qu'illustrée par le retour des réfugiés Burundais en provenance du Rwanda et de Tanzanie, ainsi que la visite de la Ministre des Affaires étrangères de la RDC à Bujumbura les 4 et 5 octobre derniers. Je salue également, l'organisation, le 7 octobre dernier, par le Président Tshisekedi de la RDC, d'un mini-Sommet réunissant ses pairs angolais, ougandais et rwandais en vue de discuter des questions importantes, relatives à la coopération sécuritaire et économique. Cette initiative dénote un engagement soutenu des dirigeants de la région en faveur d'efforts conjoints qui, je l'espère, pourra être renforcée lors du prochain Sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre.
5. Je me félicite par ailleurs du recours, par les pays de la région, aux moyens diplomatiques et aux mécanismes régionaux pour résoudre leurs différends de façon pacifique, comme en témoigne la résolution du différend frontalier entre la RDC et la Zambie. L'engagement du Rwanda et de l'Ouganda à poursuivre le processus de normalisation de leurs relations, à travers les bons offices de l'Angola et de la RDC, est un autre exemple positif.
6. Au niveau sécuritaire et humanitaire, la situation demeure cependant toujours

inquiétante dans l'Est de la RDC comme l'a rappelé dans son dernier rapport et devant vous ma collègue Leïla Zerrougui, la Cheffe de la MONUSCO. Des incidents transfrontaliers sporadiques et l'activisme des groupes armés opérant dans l'Est de la RDC continuent d'être la cause de souffrances humaines intolérables. L'impunité dont jouissent les responsables de ces crimes traumatise les populations et affecte négativement les relations entre les pays. Nous devons donc renforcer nos efforts en faveur de la lutte contre l'impunité. J'entends pour ma part poursuivre mon plaidoyer auprès des pays de la région afin qu'ils renforcent leur dispositif de lutte contre l'impunité, notamment à travers une mise en œuvre effective de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Membres du Conseil,**

7. Permettez-moi de dire un mot sur les initiatives que j'ai menées depuis ma dernière intervention le 22 avril dernier, en collaboration notamment avec l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), afin de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord-cadre, autour des cinq priorités que j'avais alors identifiées.

8. S'agissant de la mobilisation de la communauté internationale en faveur des pays de la région, ma première priorité, nous avons plaidé auprès de la Commission de consolidation de la paix et des institutions financières internationales pour un accompagnement soutenu de la région face aux conséquences néfastes de la pandémie. Les ressources mobilisées au profit des pays de la région jusqu'ici ont été importantes, mais encore jugées insuffisantes par le FMI pour amorcer une politique de relance ambitieuse. Je réitère l'importance d'un appui accru des partenaires internationaux aux pays de la région : nous devons tenter de faciliter leur accès aux options d'allègement financier les mieux adaptées à leurs besoins, y compris, mais sans s'y limiter, les initiatives d'allègement et de restructuration de la dette.

9. En ce qui concerne l'appui aux efforts de dialogue, ma deuxième priorité, les consultations fructueuses que j'ai eues avec les autorités de l'Angola, du Burundi, de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda, parmi d'autres, donnent de l'espoir quant à l'amélioration des relations de bon voisinage et de la stabilité régionale.

10. Concernant la coopération régionale en matière de sécurité, mon Bureau est resté en échange étroit avec la CIRGL afin d'identifier des pistes d'action pour un soutien accru aux efforts du Mécanisme conjoint de vérification élargi. Nous allons continuer de travailler également à la promotion de mesures non-militaires, telles que le renforcement de programmes de DDR/RR au niveau régional.

11. S'agissant des efforts visant la promotion d'une exploitation transparente et durable des ressources naturelles, ma quatrième priorité, les résultats préliminaires d'une étude que mon Bureau a commanditée, ont montré que, même en pleine pandémie, le commerce illicite de minerais dans la région n'a, hélas, pas baissé d'intensité, principalement eu égard à la bonne tenue des prix de l'or, valeur-refuge par excellence pendant les périodes d'incertitude.

12. Quant à ma cinquième priorité, je note avec satisfaction la décision de la RDC d'organiser une réunion virtuelle du Mécanisme régional de suivi, afin de surmonter les contraintes qu'impose la pandémie. La Conférence sur l'investissement et le commerce sera

quant à elle organisée par les autorités rwandaises en 2021.

13. A l'heure où se célèbre le vingtième anniversaire de la résolution 1325, je salue les progrès réalisés dans la région des Grands Lacs dont certains pays comptent parmi les 25 nations affichant les meilleurs taux de représentation de femmes dans les Parlements dans le monde. Toutefois, conscient des défis qui demeurent et face aux effets dévastateurs de la pandémie sur les femmes, mon Bureau a organisé les 28 juillet, 11 août et 20 août trois tables rondes autour de l'entrepreneuriat privé des femmes, la prévention des violences sexuelles et sexistes, ainsi que la participation politique des femmes dans le contexte de COVID-19. Les conclusions de ces consultations recommandent une pleine intégration de l'agenda femmes, paix et sécurité dans les efforts de consolidation de la paix et de développement dans la région des Grands Lacs, notamment par le biais de partenariats renforcés et d'un engagement effectif avec les femmes et les jeunes.

**Monsieur le Président,**

14. Lors de mon dernier passage, j'avais évoqué des démarches pour l'élaboration de la stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs, à la demande du Secrétaire général. Je suis heureux de vous informer qu'à l'issue d'un processus inclusif et grâce aux riches contributions de tous les pays et partenaires de la région, j'ai soumis cette stratégie hier au Siège, à l'attention du Secrétaire général. Sous réserve de la suite qu'il plaira au Secrétaire général de lui réserver, je puis d'ores et déjà signaler que dix priorités, structurées autour de trois piliers, à savoir paix, sécurité et justice, développement durable et prospérité partagée, résilience aux anciens et nouveaux défis, se sont dégagées des différentes consultations menées.

15. Ces priorités visent à fournir un horizon global de 10 ans pour l'action des Nations Unies dans la région, tout en se concentrant sur un certain nombre d'actions prioritaires concrètes, notamment en matière de diplomatie préventive, de coopération sécuritaire, de développement, de promotion de droits de l'homme, de renforcement du rôle des femmes et des jeunes d'ici l'année 2023, année qui marquera le dixième anniversaire de l'Accord-cadre. Naturellement, l'action des Nations Unies ne sera efficace que si elle emporte l'adhésion de tous, non seulement une pleine appropriation des pays et des organisations de la région, mais également un appui constant de la communauté internationale. Je sollicite donc l'appui du Conseil à cet égard.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Membres du Conseil,**

16. Je voudrais conclure, comme toujours, par une note d'espoir, en faveur d'une région qui vient de loin. Il existe en effet dans la région des Grands Lacs un espace pour une diplomatie discrète et progressive autour de certaines questions sensibles qui polluent les relations régionales. Mon action discrète mais engagée, en appui aux initiatives en cours portées par les pays de la région, va se poursuivre.

17. Par ailleurs, je continuerai à travailler en étroite collaboration avec la MONUSCO, les

Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies, ainsi que les institutions co-garantes de l'Accord-cadre, à la promotion de mesures non militaires dans le cadre de la lutte contre les forces négatives. Une adhésion politique de haut niveau ainsi que des ressources adéquates s'avèrent indispensables pour améliorer l'environnement sécuritaire régional. Dans ce contexte, la tenue du prochain Sommet du Mécanisme régional de suivi sera cruciale pour obtenir l'adhésion politique au plus haut niveau des pays de la région.

18. Enfin, compte tenu de l'impact économique préoccupant de la COVID-19, il sera tout aussi capital d'intensifier les efforts pour une coopération économique dynamique autour des projets transfrontaliers et d'une gestion partagée des ressources naturelles, en privilégiant en la matière une approche holistique incluant tous les acteurs et en s'appuyant sur les mécanismes régionaux renforcés, notamment ceux de la CIRGL.

19. Malgré les défis qui demeurent, et la pandémie n'en est pas des moindres, les peuples et les pays de la région des Grands Lacs continuent de faire preuve d'une immense résilience et d'une détermination à aller de l'avant. J'appelle le Conseil de sécurité à rester engagé et à maintenir de façon soutenue son appui à la région.

Je vous remercie.